

ATTESTATION DE GARANTIE

(délivrée annuellement par le garant pour chacun des établissements de l'entreprise de travail temporaire conformément aux dispositions de l'Art R.1251-14 du Code du Travail)

CONVENTION N° 202111749-ERETT00

La **COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS** certifie que la société : **ADDEXPERT**

Immatriculée au **Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS** sous le numéro **791 883 994**.

Siège social : 81 Avenue du Bac
94210 - SAINT MAUR DES FOSSES
FRANCE

dont le chiffre d'affaires, hors taxe, certifié par un expert-comptable dans les conditions prévues à l'Article R.1251-12 du Code du Travail, est de 14 167 339,00 euros (quatorze millions cent soixante-sept mille trois cent trente-neuf euros)

a obtenu une garantie financière globale d'un montant de : **1 152 713,00 euros**
(un million cent cinquante-deux mille sept cent treize euros)

pour garantir les créances déterminées à l'Article L.1251-49 du Code du Travail

Date de prise d'effet de la garantie : **01/01/2021**

Date d'échéance de la garantie : **31/12/2021**

Fait à La Défense Cedex , le 10/02/2021

Signature et cachet du garant
Anne Sallé-Mongauze



(1) Conformément aux articles L. 1251-49 et R.1251-11 du Code du Travail, l'attestation de garantie est exclusivement délivrée par une société de caution mutuelle régie par les dispositions de la loi du 13 mars 1917, un organisme de garantie collective agréé par le Ministère du Travail et le Ministre chargé de l'Economie, une Entreprise d'Assurance, une Banque, un Etablissement Financier habilité à donner caution

 **GROUPE BPCE**

Compagnie Européenne de Garanties et Cautions - 16, rue Hoche - Tour Kupka B - TSA 39999 - 92919 La Défense Cedex - Téléphone : +33 1 58 19 85 85
Société Anonyme au capital social de 160 995 996 euros - Entreprise régie par le Code des Assurances - 382 506 079 RCS Nanterre - APE 6512 Z - TVA : FR 043 825 060 79



COMPAGNIE
EUROPÉENNE
DE GARANTIES
ET CAUTIONS